## DÉNOMINATION

de chemins à Chêne-Bougeries.

Du 21 Juin 1926

## LE CONSEIL D'ETAT,

Sur la proposition des Départements de l'Intérieur et de l'Agriculture et des Travaux publics;

## ARRÈTE:

D'approuver la délibération du Conseil Municipal de la Commune de Chène-Bougeries en date du 29 Mai 1926, par laquelle ce Conseil décide:

De donner officiellement, aux chemins désignés ci-après,

les noms suivants:

Sur feuille No 2: Chemin du Mont-Blanc (privé).

Sur feuille Nº 3: Chemin de Verey (privé) au chemin dénommé actuellement « Avenue du Pré.»

Chemin Pierre Brasier (privé) au chemin dénommé actuellement « Avenue de Beaulieu ».

Avenue des Arpillières (privé). Sur feuille No 4: Chemin Puthon (privé). Chemin Falletti (privé). Chemin Marie-Jeanne (privé). Sur feuille No 5: Chemin de la Garance (communal). Sur feuille No P: Chemin du Cèdre (privé). Chemin de Grange-Bonnet (privé). Chemin des Voirons (privé). Sur feuille No 8: Chemin Castoldi (communal). Sur feuille No 9: Chemin Vandel (privé) au chemin dénommé actuellement « Chemin Chalets ». Chemin des Crêts de Florissant (privé). Chemin Chapeaurouge (privé) au chémin dénommé actuellement « Chemin de la Plata ». Sur feuille No 10: Chemin J.-F. Dupuy (privé) au chemin dénommé actuellement « chemin des Marronniers ». Sur feuille No 11: Chemin de Conches (privé). Sur feuilles 12/13: Chemin Calandrini (privé) au chemin desservant la propriété de MM. Lombard Albert et autres. Sur feuille No 13: Chemin J. Des Arts (privé) au chemin dénommé actuellement « Avenue du Grand Pré » entre les chemins de Conches et Calandrini.

> Certifié conforme: Le Chascelier: Théodore BRET.